

PRIX DE PROMOTION DE L'ÉDUCATION EN FRANÇAIS

Présenté par les Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba

Le Prix de promotion de l'éducation en français vise à reconnaître et honorer les enseignantes et enseignants qui :

- contribuent à la promotion de l'éducation en français au Manitoba,
- contribuent à rehausser l'image de l'éducation en français,
- sensibilisent les membres et le public au sujet de l'éducation en français,
- encouragent les écoles ou communautés francophones à concevoir des projets éducatifs ou des activités culturelles en français.

Critères d'admissibilité :

Tous les membres ou groupes de membres des ÉFM qui œuvrent actuellement dans les écoles publiques sont admissibles au Prix de promotion de l'éducation en français à l'exception des membres du Conseil d'administration des ÉFM.

La personne ou le groupe lauréat-e sera choisi-e par le Conseil d'administration des ÉFM selon les critères suivants :

1. Le membre ou le groupe de membres travaille ou a travaillé au rayonnement de l'éducation en français au Manitoba.
2. Le membre ou le groupe de membres favorise ou a favorisé, dans son milieu, le rayonnement de l'éducation en français.
3. Le membre ou le groupe de membres fait ou a fait rayonner la langue et la culture françaises.

Soumission de candidature :

Les individus ou les groupes peuvent soumettre une ou des candidatures au Prix de promotion de l'éducation en français. Un individu ou un groupe peut soumettre à nouveau le formulaire d'une personne dont la candidature n'a pas été retenue auparavant.

Avant de soumettre une candidature, les personnes intéressées doivent d'abord obtenir le consentement des individus ou des groupes qui seront proposés.

Les personnes intéressées doivent remplir le formulaire de soumission de candidature disponible sur le site web des ÉFM (efm-mts.org) et le faire parvenir électroniquement à efm@mbteach.org au plus tard **le vendredi 20 février 2026**.



Prix :

La personne ou le groupe lauréat-e recevra un prix de 500 \$ et sera honoré-e lors de l'Assemblée générale annuelle des ÉFM le vendredi 24 avril 2026. Un maximum de deux prix sera décerné chaque année.